

■ **Fondation du château de Gruyères**, à Gruyères, as-surer, au nom de l'Etat de Fribourg, la restauration, la conserva-tion, l'aménagement, la surveillance et la mise en valeur des bâtiments, des terres et des meubles du château de Gruyères (FOSC du 9.07.2001, p. 5212). Augustin Macheret, président ins-crit et Placide Meyer, vice-président inscrit, ne font plus partie du conseil de fondation; leur signature est radiée. Sont nommés: Isa-belle Chassot, de Prez-vers-Siviriez, à Granges-Paccot, présidente et Maurice Ropraz, de Sorens, à Sorens, vice-président. Ils eng-agent la fondation par leur signature collective à deux.

Journal no 203 du 24.04.2002
(00454768)